1 Introduction

2 Examens médicaux par substance

2.1 2,6-di-tert-butylphénol

2.2 Dithiophosphorsäure, O, O-Di-C 1-14-Alkyl-Ester, Zinksalze

Tilte	EmillA – Examens médicaux liés aux substances du produit msds-lub-332-de-2024-marlyhydraulichvi46
Company	
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport liste, pour chaque substance du produit **msds-lub-332-de-2024-marlyhydraulichvi46**, les examens médicaux de la surveillance de santé des travailleurs prévus par l'Annexe VI.1-4 du Code du bien-être au travail (Belgique).

2 Examens médicaux par substance

2.1 2,6-di-tert-butylphénol

Identification

- N° CAS : 128-39-2
- N° EINECS : 204-884-0

CODE	CATÉGORIE	EXAMEN	FRÉQUENCE
1.28.1.1	Phénols et homologues et leurs dérivés halogénés	Pour le phénol: dosage du phénol dans l'urine. Pour le para-tertiaire-butylphénol: dosage du p-tertiaire-butylphénol dans l'urine. Pour le pentachlorophénol: dosage du pentachlorephénol dans l'urine.	Annuelle.

2.2 Dithiophosphorsäure, O, O-Di-C 1-14-Alkyl-Ester, Zinksalze

Identification

- N° CAS : 68649-42-3
- N° EINECS : 272-028-3

CODE	CATÉGORIE	EXAMEN	FRÉQUENCE
1.19	Composés du zinc classifiés comme dangereux	Examen dirigé (peau, système respiratoire).	Annuelle.
1.13.2	Composés organiques du phosphore classifiés comme dangereux	Dosage des cholinestérases sériques, du paranitrophénol urinaire (parathion).	Semestrielle.